

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1999

The
cop
may
the
sign
che



This
Ce d

10x



Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☐ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☐ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

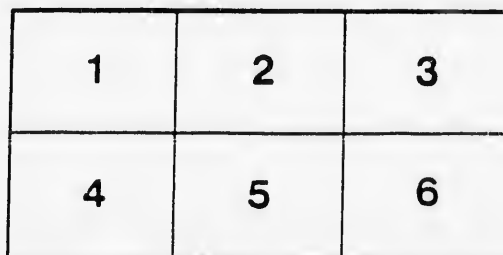
Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

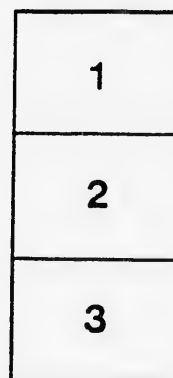
Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont le couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



167

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR CHARLES LAROCQUE

EVEQUE DE ST. HYACINTHE

CONCERNANT

L'INAUGURATION DU GOUVERNEMENT FEDERAL.

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR CHARLES LAROCQUE,

EVEQUE DE ST. HYACINTHE,

Concernant l'inauguration du Gouvernement Fédéral.

~~~~~  
CHARLES LAROCQUE, par la Grâce de Dieu et la  
Faveur du St. Siège Apostolique, Evêque de St.  
Hyacinthe, etc., etc., etc.

*Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre  
Seigneur Jésus-Christ.*

Vous seriez sans doute étonnés, N. T. C. F., si votre clergé, qui s'est dans tous les temps si vivement préoccupé de tout ce qui a pu affecter votre existence ou vos intérêts comme peuple, persistait à garder un silence absolu, en présence du grand événement politique qui s'accomplit en ce moment, et qui semble renfermer l'avenir de notre chère patrie. Le temps de parler nous paraît arrivé, N. T. C. F. : et comme étant de droit l'organe du clergé, dont il vous a toujours été si avantageux d'écouter et suivre les avis et conseils, Nous croyons devoir vous

faire entendre notre voix de premier Pasteur et d'ami dévoué, pour vous aider à calmer le trouble qui Nous paraît agiter vos esprits, et pour vous rappeler ce que devant Dieu Nous considérons comme votre devoir en cette circonstance solennelle. Or vous ne pouvez ignorer, N. T. C. F., que chaque fois qu'il y a pour vous un devoir à remplir, il y a par là même obligation pour Nous de vous faire connaître la nature et l'étendue de ce devoir. Dans l'ordre chrétien, ce sont deux choses absolument corrélatives. Et que l'on veuille bien s'en souvenir : dernièrement, du haut de la chaire de notre pro-cathédrale, Nous avons solennellement affirmé un droit auquel Nous ne saurions renoncer, et qu'avec la grâce de Dieu Nous remplirons comme tous nos autres devoirs, celui de vous instruire et de vous diriger en notre qualité de votre Evêque, dans tout ce qui tient à l'ordre social aussi bien que dans ce qui tient à l'ordre religieux, parce que la base des sociétés chrétiennes, c'est la Religion elle-même ; principe incontestable dont Nous jugeons, selon qu'il est de notre droit de le faire, qu'il y a ici raison de réduire la conséquence en pratique, en traitant d'une question intimement liée avec l'ordre social. Notre Seigneur Jésus-Christ, en envoyant ses Apôtres enseigner la vérité à toutes les nations de la terre, n'a point fait d'exception pour les questions qui se rattachent aux intérêts généraux de la société. Et il suffit de lire les Epîtres de St. Paul, pour être convaincu de l'erreur de ceux qui prétendent que ces questions devraient être entièrement abandonnées à la discussion et à la décision de la puissance civile ou de l'opinion publique, le grand Apôtre ayant tracé d'une main d'autant plus ferme qu'elle écrivait sous l'inspiration divine, les devoirs respectifs des gouvernants et des gouvernés, en les faisant remonter à la volonté de Dieu, source de tout ordre et de toute autorité. En vertu de ces principes, votre devoir est d'écouter avec respect et soumission ce que Nous Nous croyons tenu de vous dire à l'occasion du pacte fédéral que viennent de former entre elles les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Et d'abord, Nous vous le disons sans hésiter, N.T.C.F. : l'Union de ces provinces dans laquelle il est généralement admis que les autres provinces Britanniques entrèrent bientôt, est un fait d'une portée immense, puisqu'il est évident qu'il nous achemine à prendre tôt ou tard notre rang parmi les nations de la terre ; et sous ce rapport, un fait sans pareil dans les annales de notre histoire ! Et cependant, que de modifications sociales, que d'épreuves, que de secousses, que de crises même, dont quelques-unes des plus violentes, nous avons eu à subir, depuis que nos pères jetaient les fondements d'une nationalité française et catholique sur les bords du majestueux St. Laurent. Toutefois, malgré tout notre passé si rempli d'espérances et d'angoisses, Nous le répèterons, N.T.C.F. : jusqu'ici le Canada n'a été le théâtre d'aucun événement qui ait eu les proportions de ce grand fait du jour, tellement important qu'il est devenu le sujet de toutes les préoccupations publiques et particulières, et qui a nom, " La Confédération " !

Cette mesure, que Nous regardons comme d'une si haute importance, Nous n'avons ni l'intention ni la volonté d'en faire ici une appréciation détaillée : car Nous ne voudrions nullement user de l'influence que pourrait Nous donner Notre position au milieu de vous pour gêner votre liberté d'opinion. Nous sentons que c'est là une de ces questions politiques d'autant plus délicates qu'il est plus difficile d'en calculer tous les résultats d'une manière positive et absolue ; et qu'il faut en conséquence laisser aux convictions honnêtes et consciencieuses des hommes sérieux et instruits, de pouvoir librement se manifester.

Mais cette liberté d'opinion, si grande qu'elle puisse être en vertu des droits qui nous sont acquis par la Constitution Britannique dont nous sommes les heureux sujets, ne saurait s'étendre jusqu'à nous autoriser à repousser un fait constitutionnellement et légitimement accompli. Supposé pour un instant qu'il y eut dans la grande mesure qui vient de recevoir la sanction de l'autorité légitime, et qui est par conséquent devenue loi ou droit public, quelque



chose de vieieux ou de compromettant pour nos droits ou nos intérêts, [et ici Nous devons vous avouer que Nous n'oserions ainsi juger une mesure qui rencontre l'approbation d'un si grand nombre de nos citoyens les plus calmes et les plus éclairés, aussi bien que de nos hommes d'Etat les plus versés dans les matières politiques], ce ne serait ni dans la sédition contre l'ordre ou la loi, ni dans des démarches entachées d'infidélité à notre allégeance, qu'il faudrait chercher un remède au mal dont nous serions avoir sujet de nous plaindre. En nous en tenant aux moyens légaux et constitutionnels, nous arriverions infailliblement et en peu de temps à faire disparaître les griefs dont nous pourrions avoir à souffrir.

Car les temps ne sont plus où un gouvernement pourrait tenter d'étouffer sous la pression de quelques lois injustes ou tyranniques la liberté ou la voix du sujet britannique : témoin la grande enquête dernièrement instituée pour satisfaire à la conscience publique, et rendre justice aux habitants d'une colonie, qui ne sont pourtant la plupart que des esclaves affranchis !..... Et à nous, qui sommes les descendants des fils de la vieille et noble France, justice ne nous serait point faite par cette même Mère-Patrie, qui ne permet pas que l'on foule impunément aux pieds les droits de pauvres enfants de l'Afrique, devenus ses sujets ? -- Que devant un pareil spectacle, nos passions se taisent, et nos esprits se calment, de peur de nous exposer à nous égarer encore une fois dans des voies périlleuses pour nos institutions et notre nationalité ! Que la prudence vous mette en garde contre les tendances de certains esprits et de certains journaux exaltés, qui sont loin de Nous apparaître comme des guides que vous puissiez suivre sans danger ! Fermez vos oreilles à l'insinuation perfide, assez souvent répétée : *Plutôt l'Annexion que la Confédération telle qu'elle nous est donnée*. Demeurez convaincus que pour ceux qui tiennent ce langage, la Confédération n'est qu'un prétexte mis en avant : l'Annexion est clairement l'objet de leur convoitise politique, et d'une convoitise qu'ils flattent et fomentent depuis assez longtemps, Nous en sommes témoin ! Et à Notre estime, l'Annexion si jamais elle a lieu, sera la mort ou la

destru  
langu  
la con  
notre  
le dan  
plus l  
sans p

nous  
d'hui  
se for  
ché A  
annex  
de fa  
horde  
le san

de to  
pour  
respe  
cher  
que n  
train

—Et  
drap  
ses p

destruction certaine de notre nationalité, qui ne vit que par nos institutions, notre langue, nos lois, et surtout notre Religion, et c'est parce que Nous sommes plein de la conviction que tous nos intérêts religieux auraient grandement à souffrir de notre Annexion aux Etats-Unis, que Nous Nous faisons un devoir de vous signaler le danger. De sorte qu'en vous parlant ainsi, Nous abordons un sujet qui intéresse plus la Religion que la politique. Et Nous demandons aux hommes sérieux et sans passions, s'il y aurait moyen d'oser affirmer le contraire ?

Et malgré cela, il demeure plus que certain qu'il y a parmi nous des gens qui pensent et poussent à l'annexion ! Qui ignore en effet aujourd'hui que la société secrète, désignée sous le nom de *Club de St. Jean-Baptiste*, qui se formait il y a quelque temps à Montréal, et que des zélés coupables ont cherché à répandre dans les campagnes, avait pour but et pour fin de créer un courant annexionniste ? Qui ne sait même que quelques-uns de ses membres, dans le but de favoriser et de hâter l'Annexion, ont eu le triste courage de fraterniser avec la horde méprisable des Fénéens, qui l'an dernier ont envahi notre sol, et fait couler le sang de nos concitoyens ?

N'y eût-il que ces faits, maintenant arrivés à la connaissance de tout le monde, pour prouver notre assertion, c'en serait assez, N.T.C.F. pour Nous faire espérer que vous accueillerez Notre recommandation avec respect et docilité ; et que vous ne prêterez point l'oreille à ceux qui pourraient chercher à vous enlever la conviction qui a toujours été chez vous si profonde : *que notre nationalité respirerait bien péniblement, et serait bientôt étouffée sous la contrainte des institutions et des mœurs américaines !*

Nos pères le comprenaient comme vous en 1775 et en 1812 ! — Et vous savez avec quel honneur et quelle fidélité ils combattirent alors pour le drapeau, à l'ombre duquel nous avons grandi et prospéré ; et qui porte encore dans ses plis une protection non moins assurée pour notre avenir, que celle dont il a cou-

vert notre passé. — Vous fuirez donc le conseil de ceux qui viendraient vous dire : Annexion plutôt que Confédération !!

Il est vrai que Nous n'ignorons pas, N. T. C. F., qu'il y a des hommes pleins de bonne foi et de loyauté, qui redoutent la Confédération, parceque dans quelques uns de ses détails, elle leur apparaît comme une menace de ruine pour toute influence française et catholique. Le danger contre lequel Nous vous prévenons, ne vous viendra point du côté de ces hommes au cœur loyal et au sentiment chrétien.

Déjà même quelques-uns d'entre eux, d'abord prononcés contre la Confédération, vous ont donné l'exemple de ce que vous avez à faire comme de bons citoyens, en même temps que comme de bons chrétiens, qui ne peuvent ignorer que résister à l'autorité, c'est, selon l'Apôtre, résister à l'ordre établi par la Providence, et mériter une juste condamnation de la part de Dieu, d'abord ; et ensuite de la part des hommes sages et modérés, qui savent que toute institution humaine doit nécessairement porter le cachet de son origine ; et que ce n'est que dans le ciel qu'il nous sera donné de jouir d'un ordre de choses absolument parfait ; et qui de là admettent assez volontiers qu'en politique il faut pratiquer la résignation, puisque l'organisation sociale ou la constitution la plus parfaite sera toujours celle qui présente le moins d'inconvénients ou de défauts.

Quand donc il serait à craindre que la Confédération laissât à désirer sous quelque rapport, puisqu'elle a maintenant le caractère d'un fait légitimement accompli, il n'est plus temps de songer à s'y opposer. Il faut l'accepter avec franchise et loyauté ; ce ne pourrait être que lorsque l'expérience aurait fait connaître que certaines modifications seraient nécessaires et avantageuses, que l'on devrait chercher à les obtenir par les voies constitutionnelles. Demander immédiatement des changements, c'est se prononcer sans cette prudence qui attend du

temps la lumière nécessaire pour former un jugement que la raison puisse avouer ; c'est vouloir mettre des entraves au fonctionnement du nouvel ordre de choses, et c'est en réalité lui faire une opposition qui tend à le renverser.

Mais permettez que Nous vous le disions, N.T.C.F., il Nous semble que Nous ne sommes point tout-à-fait aveugle ; et même, que Nous voyons clair comme beaucoup d'autres : et cependant la Confédération ne Nous apparaît nullement comme un danger qu'il nous faille redouter. Il est généralement admis que l'ordre de choses amené par l'union du Haut et du Bas-Canada, en était arrivé à ne pouvoir plus régulièrement fonctionner. Cette Union imaginée et faite pour nous perdre, avait tourné en notre faveur contre ceux qui nous l'avaient fait imposer dans des intentions hostiles !

C'est un résultat que personne n'avait anticipé, et qu'on ne saurait attribuer qu'au soin particulier avec lequel la Providence a veillé sur nous en nous suscitant des chefs politiques, dont la fermeté et l'habileté nous ont conduits à une solution pacifique des difficultés et des embarras dans lesquels nous étions plongés, d'autant plus avantageuse aux yeux de beaucoup d'esprits véritablement sérieux, qu'elle nous fait entrer dans une phase d'existence, devant laquelle s'ouvre un horizon de prospérité et de grandeur nationale, dont l'avenir a sans doute le secret et le dernier mot ; mais qui nous donne le légitime espoir d'être un jour comptés parmi les nations de la terre, comme Nous l'avons dit plus haut. Il faut donc convenir, puisqu'il en est ainsi, que la Confédération est un sort politique qui doit nous apparaître comme des plus acceptables, sinon comme le plus riant possible : et que plus encore que l'Union du Haut et du Bas-Canada, elle nous deviendra favorable, si nous savons nous unir pour en tirer parti.

Sans doute que sous la Confédération, notre position exceptionnelle à cause de notre croyance et de nos mœurs, est bien un peu perplexe.

grosse de difficultés ! Eh bien, N.T.C.F., Nous vous le disons avec conviction : tant mieux pour nous qu'il en soit ainsi, puisque pour un peuple aussi bien que pour un individu, une occasion de lutte rencontrée avec courage et énergie, est un moyen assuré de multiplier ses forces et de se faire respecter ! Et en effet, dites-le Nous, N.T.C.F. : est-ce que la lutte si constante, que depuis plus d'un siècle nous avons eu à soutenir, pour les mêmes raisons à peu près que celles qui nous forceraient à lutter sous la Confédération, nous a empêchés de prospérer et de grandir en nombre, en influence et en importance ? Et, malgré les progrès du luxe, ce ver rougeur de toutes nos ressources, qui a fait de si déplorables ravages dans toutes les classes de notre petite société, ne possédons-nous pas encore un état de bien-être et de jouissances temporelles, qui nous donne le droit de nous comparer, sous ce rapport, à n'importe quel peuple du monde, adonné comme nous, à la noble et sainte occupation de la culture des champs ?.....

Cette lutte plus que séculaire, dont vous savez les causes et l'histoire, ne nous ayant jusqu'ici fait aucun mal, nous ayant même fait du bien à travers les divers ordres de choses qui se sont succédés depuis la conquête, pourquoi redouterions nous les conséquences de la Confédération, envisagée par un grand nombre de nos hommes les plus remplis d'intelligence et de patriotisme, comme la position la plus belle et la plus pleine d'avenir, dont nous ayons joui, depuis que nous sommes devenus sujets britanniques. Que nous faut-il pour soutenir la lutte ? des hommes, n'est-ce pas ? Mais est-ce que Dieu sous ce rapport, se montre aujourd'hui moins libéral envers notre cher pays, qu'il ne l'a été dans tous les temps ? Est-ce que les intelligences nous manquent ? Oser l'affirmer, serait une noire ingratitude envers la Providence, et une odieuse calomnie contre nous-mêmes ! Est-ce que les hommes qui sont aujourd'hui en scène, et qui prennent une part active aux affaires publiques, ne sont pas les dignes remplaçants de ceux auxquels ils ont succédé ? Et puis, voyez cet essaim de jeunes gens, qui depuis quelques années ont surgi de toute part sur notre horizon social ; et qui n'ont qu'à vouloir cultiver

avec sagesse et application les immenses talents destinés au service de la patrie, dont les a doués une bienfaisante providence, pour s'élever à un niveau au moins égal à celui des hommes éminemment distingués, qui les ont précédés dans les diverses carrières qui s'ouvrent devant eux !!

Et s'il n'y avait point de ce côté là quelques ombres bien pénibles, Nous citerions avec bonheur comme une assurance grande et forte que nous n'avons jamais eue à un pareil degré pour soutenir la lutte, la puissance et l'influence de notre presse périodique ! Avec ce levier exploité par un génie français sincèrement catholique, comme déjà il l'est en effet par le plus grand nombre des Journaux Canadiens, quels obstacles ne pourrions-nous pas soulever et renverser ? Mais !..... Ici la parole Nous manque devant ce que Nous voyons !!! Des Canadiens-Français, des Catholiques, assez perdus de sentiment et de foi, pour oser répudier et combattre à outrance ce qui nous a fait un passé si plein de force et de vie, si beau de gloire nationale, rempli de tant d'émouvants épisodes ! et immoler à leur génie inspiré par de mauvaises passions, des dons et des talents qu'ils n'avaient reçus de la bonté de Dieu que pour servir la meilleure et la plus sainte des causes, celle de la Religion et de la Patrie !

Et pour nous il est certain que la Religion et la Patrie sont identifiées avec ces institutions, ces usages, ces lois imprégnées de l'esprit du christianisme, dont les hommes auxquels Nous faisons allusion, ne comprennent plus la valeur ni l'importance au point de vue social : tellement qu'ils en souhaitent la destruction et l'anéantissement, épris qu'ils sont d'idées et d'utopies, auxquelles ils sont prêts à tout sacrifier, dans leur aveugle préférence pour un système politique et civil, qui n'a point encore obtenu, et qui selon toute apparence, obtiendra bien difficilement la sanction du temps !! Des institutions républicaines ne nous iraient pas mieux qu'au grand peuple dont nous descendons, les Français ! Et le sort qui nous serait réservé, si un jour ou l'autre, Dieu souffrait que nous entrassions

dans la grande république américaine, serait exactement comparable à celui de tant de tributaires, qui viennent s'engouffrer dans le large et profond St. Laurent, où ils disparaissent sans qu'il soit possible d'en apercevoir aucune trace. Encore une fois, N.T.C.F. défions nous de ces esprits inquiets, de ces journaux à principes plus qu'àquivoques, qui font si bon marché de la religion et de la patrie, et qui prennent pour les réalités les rêves de liberté, de gloire et de bonheur qu'ils eroiraient goûter en passant sous la bannière étoilée : comme si les droits, les immunités et les privilèges dont nous jouissons sous le drapeau Britannique, nous laissent quelque chose à envier aux peuples les plus libres de la terre, politiquement, civilement et même religieusement parlant ! comme s'il n'y avait pas autant de gloire à être sujet anglais qu'à être sujet américain ! Comme si enfin, sous ce gouvernement aussi bien que sous le nôtre, il ne restait pas à chaque individu la tâche et le soin de se faire lui-même la somme de bonheur à laquelle il aspire !

Mais, direz-vous peut-être, N.T.C.F. : sous le nouveau système ou la Confédération, sommes-nous bien sûrs que nos droits et nos privilèges de sujets britanniques ne seront point blessés ou entamés par les prétentions exagérées de ceux que nous aurons à rencontrer dans la législation et l'administration des affaires publiques ; et qu'ils n'abuseront point de leur nombre pour chercher à nous molester ? ..... Nous osons Nous flatter, N.T.C.F., que tous ceux qui auront à prendre part au fonctionnement du nouvel ordre de choses, seront animés du même esprit de justice, de charité et de tolérance que vous y apporterez vous-mêmes en citoyens éclairés et en véritables chrétiens. Dans tous les cas, cette appréhension Nous fournit l'occasion de vous donner un avis que Nous regardons comme des plus importants. Nous venons de le dire : nous sommes les descendants d'un grand peuple : mais nous avons hérité en large proportion de son défaut principal : celui de nous jalouser les uns les autres : et cette jalousie va jusqu'à nous porter à voir avec une espèce de peine et de regret, quelqu'un d'entre nous s'élever au-dessus des autres par un talent ou un mérite, qu'on est cependant forcé de reconnaître. Et

de là vient, Nous vous le dirons avec franchise, que le plus grand danger que nous ayions à craindre du grave événement en présence duquel nous nous trouvons, *c'est la division !* cette funeste division que l'ennemi de tout bien a réussi à semer et faire éclore parmi nous ; et qui depuis quelques années nous tient comme partagés en deux camps ennemis qui se font une guerre à outrance ; à tel point que l'on croirait difficilement que ce sont des frères d'origine et de croyance qui se combattent ! Voulons-nous périr, demeurons ainsi divisés !..... nous atteindrons infailliblement notre but ! Car nos adversaires, en nous exploitant les uns par les autres, comme déjà ils ont su habilement faire en d'autres circonstances, arriveront bientôt à nous avoir réduits à la faiblesse d'une impuissante et insignifiante minorité ! tandis que si nous savons être unis, nous n'avons rien à redouter parce que nous sommes forts, à raison de notre position, de notre nombre, et surtout forts de nos ressources abondantes en hommes et en intelligences : ce qui est toujours en effet la principale force d'une nation. Hâtons-nous donc d'étouffer les germes de cette funeste division. Tâchons même de nous rallier comme nos supports et nos soutiens les plus naturels, les catholiques de toutes les Provinces entrées dans la Confédération. Unis à ces frères de croyance, quoique nous le soyons déjà par nous-mêmes, nous deviendrons plus sûrement encore une véritable puissance, avec laquelle tout parti devra nécessairement compter ; et qui presque toujours aura l'avantage de déterminer et commander la situation en toute espèce de questions ou d'affaires.

Pour arriver à ces heureux résultats, évitons avec soin ces dangereuses extrémités d'opinion, ces obstinations de partis pris et arrêtés, qui font souvent que l'on s'attache exclusivement à une idée ou à un homme ; et que l'on devient sourd et aveugle, pour ne plus rien entendre ni rien voir en dehors de cette idée ou de cet homme, dont on s'est fait un objet de culte politique, auquel on serait prêt à tout immoler, pour faire triompher ce que l'on appelle *son parti*. À qui, en effet, n'est-il pas arrivé plus d'une fois de s'entendre adresser comme dernier mot



de réplique les paroles quasi-sacramentelles de ce faux culte : *Mais il faut bien que je soutienne mon parti !!!* Voilà cependant ce que l'on ose appeler de la politique, avec les idées singulières que l'on se fait quelquefois des devoirs que l'on a à remplir envers son pays. Et en effet, qu'est-ce que la politique, N.T.C.F. ? Pour des chrétiens, la politique ne devrait être rien autre chose que la morale appliquée au gouvernement, afin de conduire selon Dieu les hommes et les affaires publiques, sans doute avec la volonté de procurer à la société la plus grande somme de bien-être matériel possible, mais avant tout et surtout, de la diriger et la faire marcher dans les voies de la justice, laquelle, selon l'oracle de l'Esprit Saint, agrandit et ennoblit une nation ; et de la détourner des sentiers du vice et du péché, qui rendent les peuples misérables et les couvrent d'opprobre. *Justitia elevat gentem : Miseros autem facit populos peccatum !* Prov. 14, 34. Ah ! N.T.C.F., qu'il y a loin de ces principes qui devraient être la base de toute la politique chrétienne, résumée d'ailleurs en ces paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et la justice qui y conduit : et tout le reste vous viendra par surcroît*, à la conduite de tant d'hommes qui s'ingèrent dans les affaires publiques ; qui les traitent, en parlent et en raisonnent, comme si la Religion n'avait rien à y voir ; et comme si la lumière du flambeau de l'Evangile ne devait pas guider les pas des peuples, aussi bien que ceux de chaque homme en particulier. De ce funeste oubli du but de la société chrétienne et du chemin par lequel elle devrait marcher pour arriver à sa fin, qui est de se reconstituer un jour en une société éternelle sous le règne de Dieu dans le Ciel, naissent toutes ces passions, ces ambitions étroites et mesquines, qui se croisent et se combattent si souvent avec une fureur aveugle sur tous les théâtres et dans toutes les actions politiques.

Nous croyons donc accomplir un devoir, et un important devoir de notre charge pastorale, en vous avertissant N.T.C.F., que comme chrétiens, vous êtes tenus, et tenus en conscience, de vous rappeler que vous aurez à rendre à Dieu un compte sévère de l'esprit et des intentions qui vous auront animés dans

l'exercice  
appelé

passé d  
les mo  
et de l  
cette  
songes  
la face  
l'on vo  
être ét  
l'âme  
des so  
ler !  
assez  
malhe  
autre  
toujou  
rer ?  
rions  
aurai  
de to  
condu  
fécun  
fait d  
et for  
nos p  
natio  
Nous

l'exercice des droits, qu'en vertu de la loi et de la Constitution, vous serez bientôt appelés à remplir, dans les élections générales auxquelles tout le pays se prépare.

Nous vous l'avourons franchement, N.T.C.F., ce qui s'est passé depuis quelques années autour des plateformes, où ont été élus et proclamés les membres de notre législature : les excès de boissons, suivis d'indignes querelles et de luttes quelquefois sanglantes ; ces fureurs aveugles de partisans sans raison ; cette basse vénalité, cette honteuse corruption par l'argent ; ces ruses et ces mensonges trop souvent scellés d'un parjure ; ces juréments et ces blasphèmes lancés à la face du ciel, sous forme d'injurieuses menaces, adressées à des adversaires que l'on voulait intimider : le souvenir de toutes ces tristes choses, dont vous avez peut-être été les témoins affligés, ou même les auteurs bien coupables, Nous remplit l'âme de tristesse et de douleur ; et Nous fait trembler de crainte, à la pensée que des scènes pareilles et peut-être pires encore, pourraient prochainement se renouveler ! Et infailliblement la chose arrivera, si nous ne sommes point assez chrétiens, assez citoyens, pour laisser assoupir nos rancunes et nos haines politiques ! Et si malheureusement nos appréhensions allaient se réaliser, que pourriez-vous espérer autre chose de la justice divine, qu'une profonde malédiction, incorporée pour toujours peut-être, à la Constitution que nous nous serions ainsi préparés à inaugurer ? Et plus tard, gémissant sous le poids de nos malheurs, nous nous demanderions qu'elle en peut être la cause, sans même songer aux iniquités qui nous les auraient attirés ! Laissez-Nous vous le dire sans déguisement, N.T.C.F., les élections de tout genre, mais surtout les élections parlementaires, ont été si déplorablement conduites depuis un certain nombre d'années, qu'elles sont devenues une source féconde de démoralisation publique ; et que, plus que toute autre cause, elles ont fait descendre jusqu'à nous humilier, le niveau de ce caractère si loyal et si noble, et fortement compromis ces mœurs si pures et si belles, que nous avions héritées de nos pères, et qui nous constituaient un véritable honneur et une véritable gloire nationale. Oh, qu'elle est amère, cette réflexion, N.T.C.F. ! Et malheureusement Nous sommes sûr qu'elle est fondée !

Proliférons donc de l'occasion si favorable que Dieu nous envoie, pour travailler à reconquérir un passé, qui rendrait notre présent si beau aux yeux de tous ces nouveaux concitoyens avec lesquels le nouvel ordre de choses va bientôt nous mettre en contact et en rapport.

Pour arriver à cette magnifique conquête, serrons-nous plus que jamais sous le drapeau de notre foi et de notre religion ! Le catholicisme a des remèdes pour tous les maux, comme il a des enseignements sur toutes les vérités. Lui seul a le secret de cette parole de la Sagesse Éternelle : *sanabiles fecit nationes orbis terrarum* (Sag. 1, 11.) Dieu a rendu curables toutes les nations de la terre ! Oui, N. T. C. F., toutes les nations seraient curables, et même bientôt guéries de tous les maux qui les accablent, si elles venaient humblement et sincèrement chercher le remède dans l'infaillible vérité que dispense l'Eglise de Jésus-Christ.

Nous qui sommes les enfants de cette divine Eglise, nous avons le remède sous la main : prenons-le avec courage ! Nous le trouverons dans cette bienveillance mutuelle, dans cet amour de la vérité, dans cet esprit de justice et ce désir de la paix, que l'Esprit Saint nous indique comme un moyen de nous rencontrer et de nous embrasser comme des frères qui ont sincèrement oublié un passé qu'ils regrettent. *Misericordia et veritas obviaverunt sibi : justitia et pax osculatae sunt.* (Ps. 84, 11.) Si nous nous préparons et procédons à nos élections avec ces dispositions chrétiennes, le choix des hommes auxquels il s'agit de confier les destinées de la patrie, ne se fera point avec l'aveuglement de la passion, mais à la lumière du calme et de la sagesse : Dieu le bénira !—Et la Confédération, mieux encore que l'Union qu'elle remplace, servira nos intérêts et le développement de toutes nos ressources, pour répandre partout la prospérité matérielle, sans toucher aucunement à nos intérêts religieux, ni à aucune de ces belles institutions, qui sont véritablement l'honneur et le soutien de notre foi et de notre pays ; et dont le soin et la conservation ne dépendent que de nous-mêmes.

Union, courage, énergie et persévérance, voilà ce qu'il nous faut maintenant, N.T.C.F., pour marcher notre chemin, et arriver à notre terme comme peuple! Plus de ces funestes divisions qui nous ont tant fait de mal! Point de ces hommes qui ne seraient propres qu'à embarrasser la marche des affaires! Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes au cœur franc et loyal, à l'intelligence développée par une saine éducation, et surtout qui aient fait preuve de leur sincère attachement à la Religion et à ses principes: des hommes sans passion, qui comprennent bien notre situation présente, et qui s'en aillent en parlement avec la disposition d'accorder à la nouvelle constitution le support sincère et réel de leur parole, de leur influence et de leur action!

C'est un avis que vous goûterez mieux sans doute, et que vous recevrez avec plus de docilité, quand vous saurez qu'il est partagé par des hommes qui ont certainement une valeur politique, bien qu'ils soient partisans déclarés de l'opposition; et qu'en conséquence ils aient combattu la Confédération aussi longtemps qu'ils ont pu constitutionnellement le faire. Leur disposition présente ne peut assurément venir que des sentiments du véritable patriotisme, qui sait toujours s'élever au-dessus des luttes d'opinion et de parti, pour n'avoir à cœur et ne chercher en toute chose que les vrais intérêts de la patrie! Et à moins de penser et agir comme eux l'on n'aurait plus le droit de se dire Canadiens-Français!

Pardon, N.T.C.F.! car il nous semble que nous oublions un peu que Nous sommes Evêque, pour ne songer en ce moment qu'à notre titre d'enfant de la Patrie! .... Mais, en attendant qu'il leur donne la patrie du ciel, n'est-ce pas Dieu qui donne aux hommes une patrie sur la terre, et qui a gravé dans leur cœur cet amour inné pour le pays qui les a vu naître? Autrement, pourquoi l'Esprit Saint eût-il inspiré à l'Ecrivain Sacré de si belles pages à la louange de Judas Machabée, pour le zèle et l'ardour qui l'animent pour la défense de la terre où il a

reçu le jour ? Pourquoi nous avoir si soigneusement conservé les paroles pleines de foi et d'éloquence, par lesquelles il remplissait et enflammait ses frères et ses concitoyens d'un courage si déterminé, qu'ils n'hésitaient point à mourir pour leur patrie et leurs autels ? *His verbis constantes effecti sunt, et pro legibus et patria mori parati.* (2 Mac. 8, 21.)

Puissent nos paroles produire sur vos esprits et sur vos cœurs, des effets analogues, N. T. C. F., et Nous erions avoir été agréable au Seigneur, au nom et par l'autorité duquel Nous vous les adressons !

A ces causes, le Saint Nom de Dieu invoqué, et après avoir remis toutes nos affaires spirituelles et temporelles à la garde et aux soins de nos tout-puissants protecteurs Marie et Joseph, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

Dans le cours du mois de Juin, ou dans les premiers jours de Juillet prochain, dans toutes les Eglises ou Chapelles du Diocèse où l'on fait l'office public, il sera chanté une grand'messe à laquelle on donnera toute la solennité possible, et qui sera précédée du chant de l'hymne *Veni Creator, Spiritus*, pour implorer les grâces et les bénédictions du Ciel sur notre nouvelle organisation politique ; et pour que tous ceux qui seront appelés à prendre part au fonctionnement de notre nouvelle constitution, agissent en tout sous l'inspiration et la lumière de l'Esprit Saint, qui seul peut distribuer aux hommes d'Etat les dons de Sagesse, de Prudence et de Conseil, sans lesquels nulle politique, nul gouvernement ne sauraient procurer le bonheur et le salut des peuples.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône dans les  
Eglises et Chapelles où se fait l'office public, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à St. Hyacinthe, sous notre seing et sceau, et le  
contre-seing de Notre Secrétaire, le dix-huit Juin mil huit cent soixante et sept.



† C. EV. DE ST. HYACINTHE.

Par Monseigneur,

L. Z. MOREAU, Ptre., Secrétaire.

